

N° DEL/2026-117

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 28 septembre 2026**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BACHELLERIE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

Date de convocation : 22 septembre 2026

PRESENTS (33)

Délégués titulaires (31) : M. BACHELLERIE Jean-Louis, Mme AUDUREAU Agnès, M. BARDOT Claude, Mme BONIAU DUPARAY Marie, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CERDA Dominique, M. CHABANIER Vincent, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme DUBREUCQ Marion, M. FAUGERAS Nicolas, M. FERRÉ Charles, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LANOT Gérard, M. LE VAILLANT Bertrand, M. OLIVEIRA Mathieu, M. PONS Clément, M. ROGER Étienne, Mme SUAU Marie-Laure, M. TAGUET Jean-Marie, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VILLA Olivier, Mme VINCENT Séverine, Mme VITRAC Maryse, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants : M. CHASSAGNARD Patrick, M. MAS Bernard.

ABSENTS EXCUSES

Mme AGNOUX Fabienne, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BEYNE Bertrand, Mme FORYS Claire, M. GROUSSET David, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme RIVET Murielle.

Pouvoirs (6) :

Mme AGNOUX Fabienne a donné procuration à M. BRETTE Gérard,
Mme AUDEGUIL Agnès a donné procuration à M. BACHELLERIE Jean-Louis,
M. BEYNE Bertrand a donné procuration à M. Marie-Laure SUAU,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme PAREL Audrey a donné procuration à M. VILLA Olivier,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à Mme DUBOUCHAUD Patricia.

Secrétaire de séance : Clément PONS.

OBJET : Décision Modificative n°1 – Budget SIAC

M. le Président propose de procéder à une décision modificative par virement de crédits entre chapitres afin d'ouvrir les crédits au chapitre 20 :

Décision Modificative n°1 :
Investissement :
Virement de crédits :

	Dépenses	Dépenses
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles		+ 250,00€
Art 2031 – Frais d'études		+ 250,00€
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	- 250,00€	
Art 21568 – Autre matériel, outillage incendie	- 250,00€	
TOTAL	- 250,00€	+ 250,00€

Soit :

	Montant avant DM	Montant après DM
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	0,00€	250,00€
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	21 335,34€	21 085,34€

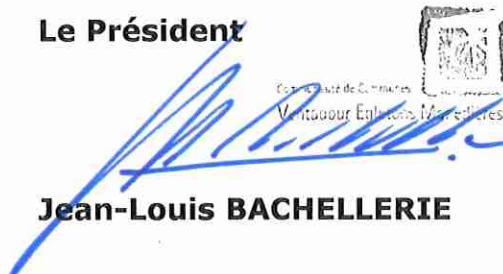
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** M. le Président à passer les écritures comptables nécessaires à cette décision modificative.

POUR : 39
CONTRE : 0
ABSTENTION(S) : 0

Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 2 octobre 2026

Le Président


Jean-Louis BACHELLERIE


Communauté de Communes
Monts d'Orléans
Vendôme, Epeigné, Monts d'Orléans

Carrefour de
l'Epinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26